

## Métiers

MIXITÉ



# FILLES/GARÇONS : UNE RELATION DIFFÉRENTE À L'EPS

L'analyse de récentes enquêtes nationales sur les élèves du secondaire, l'EPS et les loisirs montre que les filles sont généralement plus réservées que les garçons vis-à-vis de cet enseignement obligatoire.

Si différentes études ont, depuis 1970, analysé les attentes des élèves, deux publications révèlent que, sans y être radicalement hostile, une majorité de filles se montre plus réservée que les garçons vis-à-vis de l'EPS (Combaz, 1990; Beunard, 1999). L'enquête

nationale menée en 2006 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale<sup>1</sup>, complétée par des observations réalisées lors d'un suivi de professeurs stagiaires, tente d'éclairer les écarts de perception de l'EPS entre filles et garçons, en

tenant compte des évolutions récentes (développement de la pratique sportive féminine, publication de nouveaux programmes d'enseignement, mise en œuvre de dispositifs institutionnels visant à promouvoir une meilleure égalité entre les sexes à l'école, etc.).

### Des filles moins enthousiastes que les garçons ?

Les réponses aux questions portant sur le nombre d'heures de cours (suffisant, insuffisant, trop important) et sur le caractère obligatoire de l'EPS (s'ils n'étaient pas obligatoires, viendriez-vous à toutes les séances, assez souvent, rarement ou jamais ?) montrent que, dans l'ensemble, la discipline est plutôt appréciée des élèves (graphique 1). Toutefois, l'avis des garçons et des filles diverge et ces dernières semblent un peu moins enthousiastes : 56,9 %

d'entre elles estiment que les horaires sont suffisants (37 % seulement pour les garçons) et, si elles le pouvaient, elles seraient proportionnellement moins nombreuses que les garçons à participer à toutes les séances (respectivement 36,6 % et 50,5 %).

Ces différences d'appréciation varient de façon importante selon l'âge des élèves (graphique 2) et le type d'établissement scolaire fréquenté (graphique 3).

### Des relations différentes aux pratiques corporelles

Au cours des différentes étapes du processus de socialisation, le rapport des filles et des garçons aux activités physiques se différencie graduellement (Court, 2010).

Ceci conduit à une répartition sexuée des pratiques assez marquée (Louveau, Davaisse, 1998). Une enquête récente montre que la place accordée aux activités physiques dans leurs loisirs est plus importante pour les garçons que pour les filles (2008). Pour les garçons, les trois activités qui ont le plus de succès sont l'informatique (51 % des choix), les sports autres que le football (50 %) et le football (30 %), tandis que pour les filles, ce sont les activités artistiques (52 % des choix), les sports à l'exception du football (45 %) et les relations amicales (27 %). Les données en notre possession sur



la pratique physique (en club ou autonome) corroborent ces résultats (graphique 4). Ce double constat peut expliquer en partie l'attitude plus réservée des filles vis-à-vis de l'EPS.

Les différences observées selon le type d'établissement renvoient indirectement à l'origine sociale des élèves, les lycées professionnels scolarisant généralement davantage d'élèves issus de milieux modestes<sup>2</sup>. Les résultats de la plupart des enquêtes centrées sur la pratique des activités physiques révèlent que les filles – et plus généralement les femmes – de ces milieux sociaux pratiquent moins souvent que les autres<sup>3</sup>. Les données dont nous disposons confirment le moindre investissement des filles de lycée professionnel dans la pratique des activités physiques organisées ou en dehors de toute structure. Il y a tout lieu de penser que cette caractéristique explique en partie le rapport que les filles de lycées professionnels entretiennent à l'EPS.

La prise en compte de l'âge recoupe partiellement les observations liées au type d'établissement fréquenté. Il convient toutefois de souligner l'écart de perception entre les filles et les garçons pour deux tranches d'âge, les plus jeunes et les plus âgées (graphique 2). Là aussi, il faut établir un parallèle avec ce que l'on constate pour la pratique des activités physiques en dehors de l'école.

Pour les plus jeunes (13 ans et moins), on peut se référer aux études qui ont montré qu'il y a, à partir de l'adolescence, un véritable « décrochage » des filles (Davis, 2006). Il n'y a aucune

raison de penser que ce phénomène n'intervient pas dans la manière dont les filles appréhendent l'EPS (même si cette dernière ne peut être totalement assimilée aux pratiques physiques extrascolaires).

Pour les élèves les plus âgés, il convient de prendre en compte simultanément l'âge et le type d'établissement fréquenté. Les filles de lycée professionnel âgées de 18 ans et plus se démarquent nettement de leurs camarades de même âge scolarisées au lycée. Si l'EPS n'était pas obligatoire, 26 % des premières participeraient à toutes les séances contre 42,6 % pour les secondes (pour les garçons, respectivement 41,2 % et 56,4 %). En termes d'interprétation, ce que nous avons mentionné plus haut en évoquant l'importance de l'origine sociale demeure valide ici.

## Le rôle des contenus proposés en EPS

Si les premiers résultats montrent que la façon dont les élèves perçoivent l'EPS ne peut être totalement déconnectée du rapport qu'ils entretiennent aux activités physiques, leurs appréciations s'élaborent aussi probablement en fonction des contenus proposés en EPS. La nature des activités physiques pratiquées et les modalités de pratique valorisées par les enseignants jouent sans doute un rôle déterminant.

Nous avons montré qu'il existe un réel clivage entre les souhaits des élèves par rapport aux activités physiques et ce que proposent les enseignants d'EPS

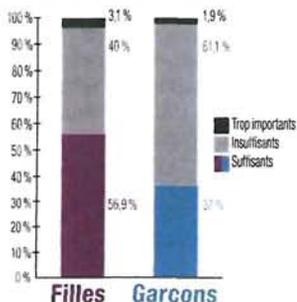


(Combaz, Hoibian, 2009). On observe (tableau p.36) que ce décalage s'avère beaucoup plus pénalisant pour les filles que pour les garçons (Combaz, Hoibian, 2008). Dans les pratiques scolaires, les sports d'opposition (sports collectifs, sports de raquette) et l'athlétisme occupent une place déterminante au détriment des activités physiques artistiques et des activités dites d'entretien. Les activités physiques artistiques sont relativement prisées par les filles. Interrogées à ce sujet, 83,8 % d'entre elles estiment qu'elles sont intéressantes ou très intéressantes (contre 50,6 % pour

les garçons), ce qui finalement tend à renforcer la différenciation sexuelle.

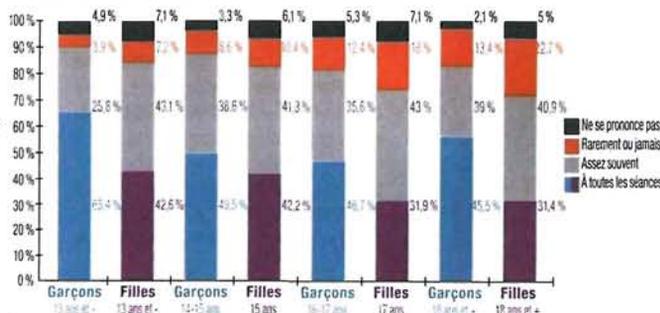
Nous avons également montré que les activités physiques de pleine nature, peu représentées en EPS, sont autant appréciées par les filles que par les garçons (Combaz, Hoibian, 2010). En définitive, seuls la gymnastique sportive, l'acrosport et, dans une moindre mesure, le badminton constituent un noyau d'activités pour lesquelles le décalage entre les aspirations des filles et ce qui est proposé en EPS s'avère moins marqué. Pour les garçons, la distorsion n'est pas aussi prononcée, ☼☼

**Graphique 1**  
L'opinion des élèves sur l'horaire d'EPS



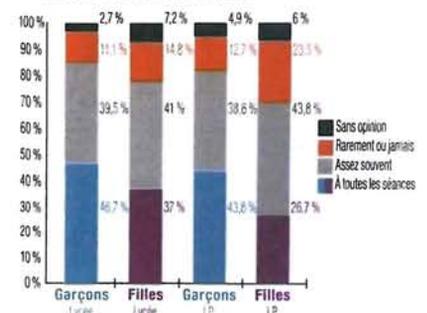
Exemple de lecture : 56,9% des filles estiment que les horaires impartis à l'EPS sont suffisants.

**Graphique 2**  
Le désir de participer aux cours d'EPS



Répartition des réponses à la question : « si l'EPS n'était pas obligatoire, y viendriez-vous : à toutes les séances, assez souvent, rarement ou jamais ? »

**Graphique 3**  
Les réponses des lycéens selon l'établissement

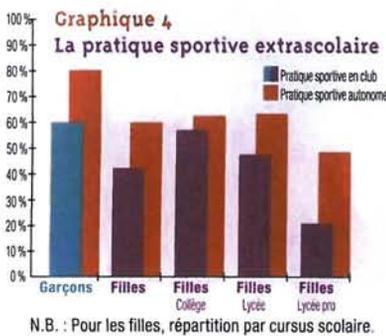


Répartition des réponses à la question : « si l'EPS n'était pas obligatoire, y viendriez-vous : à toutes les séances, assez souvent, rarement ou jamais ? »

## Écart entre les activités pratiquées en EPS et les aspirations des élèves

**Exemple de lecture :** sur les 964 filles de l'échantillon, 341 ont pratiqué le basket-ball dans le cadre des cours d'EPS au cours de l'année scolaire 2005 - 2006, soit 35,4 %.

\* Ne figurent dans ce tableau que les résultats concernant les activités les plus pratiquées en EPS (effectifs supérieurs ou égaux à 30, filles et garçons confondus). - \*\* Non renseigné.



loin s'en faut. Leur attirance pour le football, le rugby, la musculation, le handball et le tennis de table est beaucoup plus en adéquation avec l'offre proposée en EPS. Outre la nature des activités physiques, les modalités de pratique proposées peuvent s'avérer relativement discriminantes. À cet égard, le choix de mettre l'accent sur les activités basées sur une logique d'affrontement et d'opposition (sports collectifs, sports de raquette) ne constitue pas nécessairement une orientation susceptible d'encourager réellement l'investissement des filles. Là encore, le fait de privilégier ces modalités de pratique semble répondre davantage aux aspirations

des garçons qu'à celles des filles. Le rapport qu'ils entretiennent à la dimension compétitive de la pratique en atteste indirectement : 57,5 % des garçons considèrent que la compétition est l'élément le plus attirant du sport (la proportion est de 31,4 % pour les filles); 59,8 % de filles déclarent pratiquer les activités physiques pour le plaisir, sans se soucier de classement et de performance (45,1 % pour les garçons). En revanche, 43,7 % des garçons indiquent qu'ils pratiquent les activités physiques parce que c'est une compétition qui permet de réaliser une performance et d'affirmer leurs capacités (pour cet item, la proportion de filles est de 19,5 %). Les filles sont nombreuses à réclamer tout à la fois des activités de bien-être (relaxation, yoga); des activités de loisir et découverte (randonnée ou marche active, exploration de nouveaux milieux); des activités d'apprentissage moteur (visant à l'amélioration des habiletés motrices spécifiques aux APSA); des activités de plaisir, convivialité, à vivre des expériences physiques encadrées en mixité (notamment pour les classes de lycée). Ces résultats, encore partiels,

Activités	Activités pratiquées dans le cadre de l'EPS*			Activités souhaitées par les jeunes**		
	Garçons	Filles	Ecart garçons/filles	Garçons	Filles	Ecart garçons/filles
Athlétisme	59,4 %	51,8 %	7,6	12,4 %	8,5 %	3,9
Volley-ball	44,8 %	47,6 %	-2,8	18,7 %	14,4 %	4,3
Badminton	42,6 %	48,0 %	-5,4	20,3 %	18,2 %	2,1 %
Course d'endurance	34,0 %	37,0 %	-3,0	**	**	
Tennis de table	33,8 %	30,5 %	3,3	23,7 %	13,3 %	10,4
Basket-ball	27,5 %	35,4 %	-7,9	19,6 %	14,2 %	5,4
Handball	29,5 %	27,1 %	2,4	25,4 %	14,3 %	11,1 %
Gymnastique sportive	21,0 %	28,2 %	-7,2	6,8 %	11,8 %	-5,0
Football	27,7 %	10,5 %	19,2	28,2 %	8,4 %	19,8
Acrosport	16,2 %	21,6 %	-18,9	7,3 %	10,1 %	-2,8
Natation sportive	12,3 %	12,4 %	-0,1	21,1 %	16,1 %	5,0
Musculation	9,2 %	8,8 %	0,4	34,5 %	18,2 %	16,3
Escalade	8,2 %	8,1 %	0,1	23,2 %	20,4 %	2,8
Rugby	7,3 %	5,2 %	2,1	25,2 %	8,2 %	17,0
Danse	3,2 %	7,9 %	-4,6	5,2 %	22,2 %	-17,0
Course d'orientation	5,7 %	4,9 %	0,8	**	**	
Boxe	5,1 %	3,9 %	1,2	29,9 %	22,7 %	7,2
Ultimate	4,0 %	4,7 %	-0,7	14,1 %	9,0 %	5,1
Lutte	5,0 %	3,6 %	1,4	13,8 %	7,5 %	6,3
Baseball	3,5 %	4,0 %	-0,5	25,1 %	13,6 %	11,5
Arts du cirque	3,5 %	3,6 %	-0,1	7,9 %	15,8 %	-7,9
Tennis	2,7 %	2,1 %	0,6	32,8 %	23,3 %	9,5
Aérobic, stretching, step	0,5 %	3,4 %	-2,9	7,0 %	16,0 %	-9,0

mériteraient d'être nuancés et affinés en fonction de l'âge des élèves et du type d'établissement fréquenté.

### Des tendances inéluctables ?

Ces différents éléments montrent que, du point de vue de l'intérêt des élèves à l'égard de l'EPS, la situation des filles ne paraît pas aussi favorable que celle des garçons. Face à ce constat, doit-on se résigner ou peut-on imaginer des transformations possibles ? Trois pistes méritent, nous semble-t-il, d'être évoquées.

- La première concerne l'éventail des activités physiques pratiquées. Il conviendrait d'accorder plus d'importance aux disciplines susceptibles de répondre aux aspirations d'une bonne majorité de filles : pour certaines, il s'agit des activités artistiques (la danse sous de multiples formes, la gymnastique rythmique et sportive, la natation synchronisée); pour d'autres, il s'agit plutôt des activités dites d'entretien (aérobic, step, stretching ou course de durée). Il importe de noter que ces disciplines font partie intégrante des choix proposés par les

programmes d'enseignement les plus récents (collège, lycée et lycée professionnel). Lorsqu'elles sont proposées aux élèves, elles favorisent une meilleure réussite des filles comme en témoignent les résultats<sup>4</sup> aux épreuves d'EPS du baccalauréat, du CAP et du BEP (Vigneron, 2005). Cependant, elles ne rencontrent pas l'approbation de toutes les filles. D'autres activités méritent d'être proposées : activités de pleine nature déjà évoquées plus haut ou activités de combat qui attirent également les filles tout en ouvrant à d'autres pratiques.

- La seconde piste concerne les mises en œuvre pédagogiques et les dispositifs didactiques valorisant des modalités de pratique originales susceptibles de favoriser la réussite des filles. Comme le suggèrent certains documents<sup>5</sup>, il s'agit de proposer aux élèves des situations d'apprentissage dans lesquelles on ne donne pas nécessairement la priorité aux qualités physiques et tactiques habituellement associées aux modèles sportifs masculins (force, puissance, pugnacité, etc.). Par exemple, en badminton, il s'agit de proposer aux élèves des situations d'apprentissage qui les incitent à

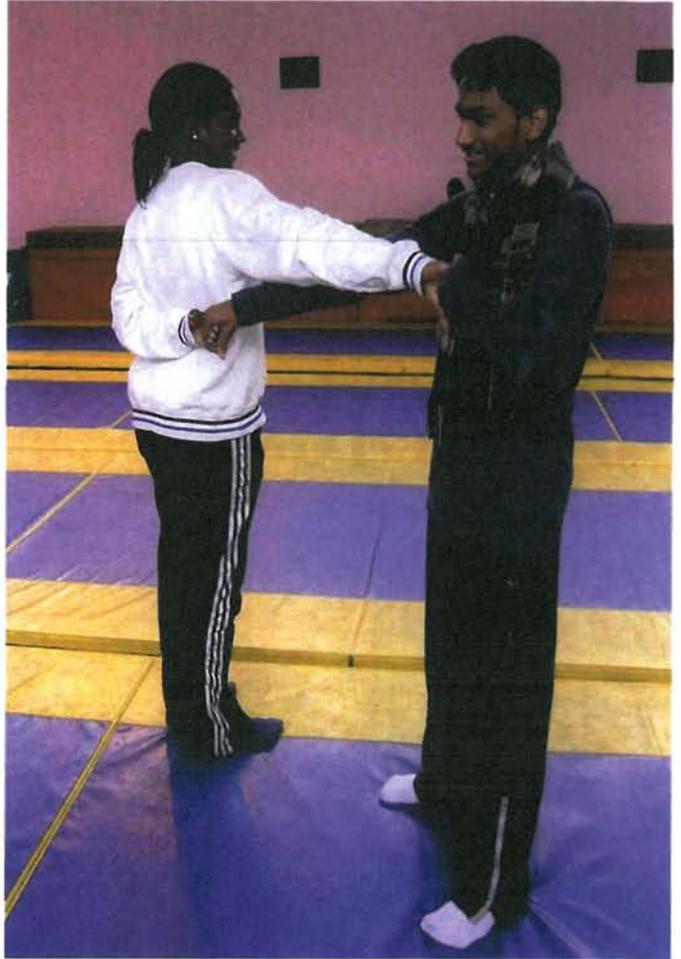


construire à la fois des modalités physiques et tactiques plutôt habituellement associées aux modèles sportifs masculins (smash) mais aussi des modalités stratégiques de placement du volant et de déplacement de l'adversaire qui nécessitent une observation fine du jeu adverse et la construction motrice d'un toucher de volant plus varié, mieux abouti. En escalade sur structure artificielle, on peut permettre, par une disposition judicieuse des prises, l'expression de qualités diversifiées : souplesse, équilibre, sens du placement tout autant que la force et l'endurance. En acrosport, la réalisation de chorégraphies collectives pourrait valoriser tout autant l'anticipation des (dé)placements et l'expression collective que la hauteur des pyramides...

• La troisième piste concerne la mixité. Celle-ci n'est pas rejetée catégoriquement par les élèves mais une partie d'entre eux se montre réservée, en particulier les filles. Pour 41,8 % d'entre elles, les cours d'EPS devraient être mixtes seulement de temps en temps ; 55,6 % estiment qu'ils devraient être toujours mixtes. Pour les garçons, les proportions sont respectivement de 34,4 % et de 63,3 %. Il a été montré que certaines situations de mixité contribuent à générer des rapports asymétriques entre les garçons et les filles au détriment de ces dernières (Cogérino, 2006). Des modes

d'organisation autorisant une alternance de situations mixtes et non mixtes pourraient-ils être envisagés sans pour autant renoncer à l'objectif de tendre vers une meilleure égalité entre les sexes ? Les pratiques de mixité qui semblent actuellement les plus fructueuses sont celles où les élèves sont amenés à expérimenter une diversité de modalités au cours de la leçon elle-même. En rencontrant de multiples adversaires, en étant confrontés à différentes modalités d'apprentissage dans des regroupements variés, en occupant différents rôles (au-delà de l'alternative secrétaire / arbitre), les filles et les garçons sont amenés à vivre ensemble de multiples expériences motrices et sociales en EPS.

Pour explorer ces pistes, il conviendrait que les enseignants d'EPS soient en mesure de s'éloigner d'un certain « habitus sportif » fréquemment forgé par la socialisation sportive vécue à l'adolescence et au cours de la formation professionnelle. Cette capacité à se décentrer est nécessaire pour une meilleure prise en compte des cultures premières des élèves et constitue l'une des conditions nécessaires à la réduction des inégalités scolaires. Ainsi, ils pourraient contribuer plus activement à la promotion de l'égalité des chances entre filles et garçons au sein du système éducatif. ■



**Gilles Combaz**,  
Professeur en sciences  
de l'éducation, Université Lyon 2 ;  
**Sigolène Couchot-Schiex**,  
Professeure agrégée d'EPS,  
Université Lyon 1 ;  
**Olivier Hoibian**,  
Maître de conférences en STAPS,  
Université Toulouse 3.

lycée professionnel) et 1317 enseignants d'EPS répartis sur l'ensemble du territoire national.  
2. En 2007, 2008, les lycées professionnels ont scolarisé 34 % d'enfants d'ouvriers (respectivement 25,9 % et 17,6 % pour les collèges et les lycées). Source : MEN-DEPP, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, 2008.  
3. Sources : *La pratique des activités physiques et sportives en France*, (MJSVA, Paris, INSEP, 2005) ; *Les adolescents et le sport*, (MJSVA, Paris, INSEP, 2004).  
4. Source : *L'évaluation aux baccalauréats, CAP et BEP de l'enseignement général, technologique et professionnel en EPS*, MEN, Rapport annuel, 2007.  
5. Documents d'accompagnement des programmes (2<sup>nd</sup>, 1<sup>er</sup> et Terminale), CNDP, 2002.

1. C. BENHAIM-GROSSE (J.), *Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée*, Paris, DEPP, 2007. Pour nos recherches, nous avons exploité les réponses à cette enquête de 1954 élèves du second degré (collège, lycée et

## Références bibliographiques

BEAUNARD (B.), « Que pensent les lycéens de l'éducation physique », *Revue EPS* n° 280, 1999.

COGÉRINO (G.), *La mixité en éducation physique et sportive, Paroles, réussites, différenciations*, Paris, Éd. Revue EPS, 2006.

COMBAZ (G.), « L'éducation physique et sportive : le point de vue des élèves », *Éducation et formation*, n° 24, 1990.

COMBAZ (G.), HOIBIAN (O.), « Le rôle de l'école dans la construction des inégalités de sexe, L'exemple de l'éducation physique et sportive », *Travail, genre et*

*sociétés*, n° 20, 2008.

COMBAZ (G.), HOIBIAN (O.), « La légitimité de la culture scolaire mise à l'épreuve, L'exemple de l'éducation physique et sportive dans le second degré », *Éducation et sociétés, Revue internationale de sociologie de l'éducation*, n° 23, 2009.

COMBAZ (G.), HOIBIAN (O.), « Contenus d'enseignement et inégalités sexuées, Le cas des activités physiques de pleine nature en éducation physique et sportive », *Les sciences de l'éducation, Pour l'ère nouvelle*, vol. 43, n° 3, 2010.

COURT (M.), *Corps de filles, corps de garçons : une construction sociale*, Paris, La Dispute, 2010.

DAVISSE (A.), « Filles et garçons dans les activités physiques et sportives : de grands changements et de fortes permanences », in DAFLON-NOUVELLE (A.) (Ed.), *Filles-garçons, socialisation différenciée ?* Grenoble, PUG, 2006.

LOUVEAU (C.), DAVISSE (A.), *Sports, école, société : la différenciation des sexes, Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, 1998.

OCTOBRE (S.), « Les horizons culturels des jeunes », *Revue française de pédagogie*, n° 163, 2008.

VIGNERON (C.), « Les écarts de réussite en EPS aux examens entre filles et garçons », in COGÉRINO (G.) (Ed.), *Filles et garçons en EPS*, Paris, Éd. Revue EPS, 2005.